



Amiens, le 29 août 2019

Communiqué de presse

**Préfecture de la Somme
Changement d'horaires pour l'accueil du public
à compter du 2 septembre 2019**



Afin de s'adapter aux besoins des usagers et aux horaires de visites constatés, les heures d'ouverture au public de la préfecture sont modifiées à compter du lundi 2 septembre 2019.

L'accueil général du public s'effectuera du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 avec une organisation des services renforcée.

Pour les démarches en ligne (cartes d'identité, passeport, carte grise et permis de conduire), les 2 points d'accueil numérique (PAN) seront à la disposition des usagers dans le hall d'accueil, à ces mêmes horaires, avec l'accompagnement des médiateurs numériques.